



Compte-rendu du CE Fret du 27 octobre 2009.

Déclaration de Luc Nadal : Lors du dernier CE, Luc Nadal a accepté de soumettre au vote les PV de juin et juillet sans les avoir reçus mais à la condition de pouvoir effectuer des remarques lors ce CE : Il signale que c'est bien la dernière fois car il a de nombreuses erreurs à signaler. (Il le fait en séance).

Déclaration liminaire CGT : (Hervé Pinaud). Grèves du 20 octobre puis 22 octobre ont dénoncé la casse du tissu industriel du pays et de la SNCF. Thouars : La CGT a fait de multiples propositions qu'elle considère comme réglementaire. 2 résidences multi-activités sur Thouars et Saumur. Demande que les trains de Thouars soient faits en électrique. Dénonce le manque de qualité des sillons. Conflit médiatisé sur la DFA (occupation de la Direction de Bordeaux). « M. Boutier (Dir. DFA) aurait reconnu que les politiques du fret précédentes étaient des erreurs ». Le mouvement (20 octobre) n'est que suspendu. Nadal aligne des chiffres mais ces chiffres représentent des cheminots. Les cheminots sont inquiets.

Déclaration liminaire SUD : (C. Cano) : Dénonce les projets de filialisation. Échecs des politiques libérales. Nadal met à bas les conditions sociales des cheminots. Découpe de Fret SNCF. Il faut s'engager dans une vraie politique de développement du Fret SNCF. Stress au travail : Quand et comment ? Quelles seront les conséquences exactes des restructurations ? Quid des agents de la Direction Fret le 2 janvier 2010 qui auront perdu leur poste ? Il faut plus qu'un dispositif de veille pour éviter les drames psycho-sociaux.

Revient sur le « Schéma Directeur » de Blayau. Plus de coopération entre les entités auront pour conséquence de jeter des camions sur la route. La préservation de 3 triages seulement et la mise en place de CRLO+ auront des conséquences sur la sécurité. Le groupe de travail CRLO+ n'était qu'une parodie de discussion. Plan Fret va coûter 6000 emplois et le CRLO+ va en imposer encore d'autres chez les AMV et les CRML. Il y a eu un incident sécurité à VSG avec un CRLO+. Seul l'ADC a été blessé, demande l'arrêt de l'expérimentation. OFP fera ce que la SNCF se disait incapable de faire.

Thouars : Une OS déverse sa bile sur d'autres OS. C'est petit, mesquin et lamentable ! SUD ne baissera pas les bras !

Déclaration liminaire UNSA : (C. Lemoine) Signale un problème concernant l'ADV de Strasbourg. Un tract de l'UNSA aurait été modifié et affiché. Branche Fret Géodis : La technique des modifications à petit pas n'est pas efficace. Nous avons des difficultés à changer de méthode de travail. L'entreprise attend que la Direction prenne ses responsabilités et avance plus rapidement dans ses réorganisations. Dénonce l'attitude des états major de certaines OS à Thouars qui aura des conséquences sociales graves pour les agents du site.

Déclaration liminaire CFDT/FGAAC : (A.M Gérard)

Déclaration liminaire FO : (G Desfrancois) Novatrans : Les conditions imposées par le gouvernement sont aberrantes. FO interrogera les cheminots pour se prononcer sur le « Schéma Directeur » lors du CE de novembre. Nos dirigeants doivent mettre plus de considération à la souffrance humaine.

Luc Nadal : Partisan du statut unique du travailleur du rail (comme SUD). Grève du 20 octobre est effectivement le signe de l'inquiétude des cheminots à tous les niveaux. C'est normal car 30% de perte de chiffre d'affaire entraîne forcément une baisse des effectifs.

« Irresponsabilité ahurissante de Boutier » (SUD): A le plein accord de Luc Nadal. Pas question de céder à des stratagèmes illégaux mais ne refuse pas le dialogue.

CRLO+ : Ce n'est pas un problème de coût salarial. De nombreux CRML refusent d'utiliser un Y8000 de temps en temps. CRLO+ sait accrocher/décrocher et faire d'autres tâches. Permet d'ouvrir les métiers de l'exploitation à la formation de CRLO+.

Thouars : 2 fois étudié la proposition CGT.

Effectivement, il y a une mauvaise qualité des sillons. Pas de signal d'amélioration venant de RFF, au contraire, les travaux commandés par RFF impactent nos sillons internationaux.

Aurait préféré affiner ses 5 DF que de les fusionner avec les PA mais les comptes déficitaires l'ont obligé à revoir sa copie.

Luc Nadal embêté lui aussi par les conditions imposées par le gouvernement sur Novatrans en raison de la clause de mise en concurrence obligatoire des terminaux ferroviaires.

Commentaire : Un virage à 180° a été opéré par FO, qui oublie son côté révolutionnaire pour se rallier à la Direction. La proposition de la Direction de faire participer FO aux commissions de suivi du projet « schéma directeur du fret » n'y est sûrement pas étrangère...

I Approbation des PV des 1^{er} et 29 septembre 2009

Ne sont pas prêts. Bataille entre secrétaire du CE et J.Y. Mareau. Approbation remise à la prochaine fois.

II Informations du secrétaire

Néant.

III Consultations

III-1 Réalisation d'une charge de conduite sous le régime des navettes sur les sections de ligne Vaires-Fère en Tardenois, Vaires-Mézy, Mézy-Artonges et Vaires-Marles en Brie (DF Normandie IDF) : (6 TB du 172 impactés).

Déclaration CFDT/FGAAC : voir annexe

CGT refuse de participer à ce vote (manque d'informations) et demande le report de ce vote.

Résultat du vote : **UNSA et CFDT/FGAAC votent contre**. Les autres OS ne prennent pas part au vote.

III-2 Réalisation d'une charge de conduite sous le régime des navettes sur les sections de ligne Avignon-Sète, via Remoulins et Avignon-Sète via Tarascon (DF Sud Est)

Déclaration CFDT/FGAAC ci-dessus.

Résultat du vote : **UNSA et CFDT/FGAAC votent contre**. Les autres OS ne prennent pas part au vote.

Commentaire : Une fois de plus l'UNSA et CFDT/FGAAC prennent leurs responsabilités pendant que SUD et CGT éludent les problèmes soit en demandant des moratoires, soit en ne participant pas aux votes. Et après, ils viennent demander plus de réunions d'informations... Quelle crédibilité !

IV Informations à l'initiative du président

IV-1 Organisation de la surveillance médicale du travail au cabinet de Marseille Saint-Charles

Mme Chérin pour la Direction RHM déclare que cela n'a que peu d'influence.

SUD fait une déclaration pour dire bien sûr qu'ils sont contre ! Il faut dire que, pour ce qui est de la médecine du travail, ils sont au top...

CGT fait une déclaration. Ils sont contre car risque d'externalisation.

UNSA demande ce que vont devenir les infirmières ? (réponse : Ca ne changera rien).

CFDT/FGAAC intervient pour demander les suites de son interrogation lors du CE du 1^{er} septembre (Tergnier) Mme Chérin répond qu'effectivement, le médecin étant encore sur place, les agents doivent continuer à aller à Tergnier.

Commentaire : La CFDT/FGAAC demande comment cela va se passer s'il n'y a pas de candidat titulaire pour l'élection ? Réponse : C'est le candidat suppléant qui assumera les charges.

Suite à l'intervention des représentants CFDT/FGAAC, les Agents de Tergnier pourront continuer à aller passer leur visite de sécurité en médecine de travail et de soin sur leur site.

IV-2 Présentation de la méthode de concertation sur le déploiement du schéma directeur de Fret SNCF

J.Y. Mareau reprend son document et le détaille.

CGT fait une déclaration (ne cautionne pas ces commissions car la Direction n'a pas contacté les OS pour les mettre en place...)

SUD fait une déclaration (hors sujet) et regrette qu'il n'y ait rien sur les OFP bien que cela ait été annoncé par M. Pépy. **SUD** ira dans ces commissions « pour porter la parole des agents ».

UNSA est favorable avec la création de ces commissions. Souhaite qu'elles soient qualitatives. Demande qu'une commission se prononce sur la création de l'OFP du Havre.

Luc Nadal informera les membres du CE du nombre de cheminots rejoignant les ELF mais n'ira pas plus loin car les ELF seront de droit privé intégralement. Il se contentera d'informer le CE de la création des ELF.

Luc Nadal s'engage à maintenir le planning proposé. Les comptes-rendus ne seront que succincts car il ne s'agit pas de faire un PV de ces commissions.

Commentaire : La CFDT/FGAAC intervient pour se dire satisfaite de la mise en place de ces commissions et demande comment ces commissions vont être mises en place pour Belle-Île et les autres DF. Luc Nadal répond que cela va se mettre en place avec M. Vershelde qui pilotera les commissions de suivi du projet Belle-île pour étayer la consultation du CE de décembre.

IV-3 Création de l'entité spécialisée provisoirement appelée « Belle-Île »

Pour la direction, présences de MM. Denizet (PCA) et Vershelde (DFN) : M. Vershelde reprend le contenu du projet présenté. Urgence de fusionner en raison de l'accentuation de la crise, de la volatilité des commandes des clients et la présence croissante de la concurrence.

Déclaration CGT : La CGT est contre la mise en place du schéma directeur en global « comme une bonne partie de l'encadrement ». Repart dans un débat politique (emplois, salaires, retraites) en s'appuyant sur la grève du 20 initiée par la CGT. **Rien sur la création de Belle-île.**

M. Nadal shoote la CGT qui regrette l'absence du DF Est en séance et sur le terrain. Nadal affirme qu'en disant cela, la CGT se décrédibilise car tout le monde sait que c'est faux.

Déclaration SUD : Déclare qu'il n'y a pas raccourcissement de la structure puisque création de 3 directeurs. Combien ont coûté les différentes réorganisations ? Doute du fonctionnement efficace des IRP. État psychologique des agents ayant subi plusieurs restructurations. **SUD Rail** opposé au projet et souhaite un autre projet.

Déclaration UNSA : Rapprochement entre DFN et PCA est « **une bonne chose** ». Demande des précisions sur certaines phrases du projet.

Déclaration CFDT/FGAAC : voir annexe

Pas de déclaration de FO mais doute aussi du nombre d'emplois concernés. Est d'accord avec la direction sur la manière de limiter la filialisation de Fret SNCF. Émet des doutes sur le bon fonctionnement des IRP et s'inquiète des notations. Prendre en compte du stress généré par ces restructurations.

A noter que FO qui jusqu'à présent était dans l'opposition quasi systématique, a été toute la journée **en total accord avec la Direction**. A quoi est dû ce **retournement de veste si radical** ?

M. Nadal aurait préféré « Frégater » la DFN car cela aurait permis d'externaliser les frais généraux (**15M€**) vers la SNCF, ce qui ne sera pas possible avec Belle-île. Il n'y a pas allongement hiérarchique. Gain de 66 agents de la structure à 65000€ /agent= 4,29M€.

Vershelde affirme que c'est le Directeur de plateforme qui aura en charge la gestion et l'organisation de l'offre aux clients (Traction, commercial, production). La manière de commander les agents de conduite n'est pas encore finalisée. Les écarts d'effectifs annoncés ne concernent pas les unités opérationnelles et par conséquent, il y **aura encore des gains de productivité à réaliser de ce côté-là**.

CFDT/FGAAC constate que les plateformes de Lille sont moins mises en avant que Woippy et Dunkerque et influence du directeur de plateforme sur les RH.

M. Vershelde affirme que Lille est aussi important que les 2 autres. Lille continuera la maîtrise des clients Belges. Somain sera au cœur de la transformation du WI et du trafic multi lots multi clients. Le directeur de plateforme aura les mêmes prérogatives qu'actuellement.

M. Nadal nomme quelqu'un pour aider M. MAREAU à accompagner les suppressions de postes dans la direction Fret. L'impact sur la DF EST serait de 24 postes sur 176 en avril.

Commentaire : CFDT/FGAAC repose la question de l'intégration des facturations dans les entités. M. Declercq répond que cela restera à la Direction Fret. Concernant la réunion d'hier, elle entre dans le cadre d'une volonté de mieux informer les agents.

Concernant le dossier Belle-île, le silence de la CGT aura été assourdissant !

V Questions posées par les représentants du personnel.

Question 19 : SNCF n'a aucune participation dans « OPTI RAIL ». OPTI RAIL est un concurrent pour les autoroutes ferroviaires.

CFDT/FGAAC réclame une amélioration des informations mensuelles des élus, notamment le graphique de tarification des sillons. M. Nadal répond qu'effectivement ce tableau va évoluer en fonction des futures négociations qui vont s'engager avec RFF (cite le cas de la plateforme de Grenoble que RFF facture 35000€/mois en tant que triage !).

Suite au CE, la CGT convie les membres du bureau du CE assistés d'un RS par OS à une réunion inopinée pour nous demander de tanner nos confédérations afin qu'elles fassent un courrier commun à Pépy afin créer des commissions tripartites (OS, SNCF, Etat). Nous prenons note de cette demande et la transmettons.

La délégation
Anne-Marie GERAT
Fabian TOSOLINI
Emmanuelle DUBOIS

